



Rencontre avec Thomas Mesnier, député de la Charente

publié le 04/12/2017

Qu'est ce que l'Etat ?

Quel anniversaire célèbre-t-on chaque 09 décembre ?

Selon vous, qu'est ce que la laïcité ?

Qu'entend-on par espace publique ?

Pourquoi n'a-t-on pas le droit de porter un voile à l'école alors qu'il est possible d'en porter un dans la rue ou dans les magasins ?

Quels sont vos projets pour préserver la laïcité ?

Telles sont les premières questions posées à Thomas MESNIER, en ce lundi matin 4 décembre.

Député de la Charente, il était l'invité des délégués du collège. L'occasion de lui poser des questions autour de 3 thématiques : **la laïcité**, à quelques jours de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, **l'égalité**

hommes/femmes , thématique retenue cette année par le Conseil de vie collégienne et enfin **le mandat de député**.



Ces questions avaient été préparées avec le concours de M. Laffort, membre de la réserve citoyenne, de Mme Catherine Neyrat, Présidente du Comité laïcité Charente et de Mme Geay, CPE du collège.



Un échange animé, pétillant, avec des questions sans tabou.

Les députés sont-ils tenus de respecter les lois ?

Un député peut-il être démis de son mandat ?

Avez-vous fait preuve de démagogie pour être élu ?

Allez-vous tenir toutes vos promesses ?

Et d'autres plus intimes

Quel est votre salaire ?

Thomas Mesnier s'est prêté avec beaucoup de gentillesse et de spontanéité à ce "grand oral", aussi impressionnant selon lui qu'une intervention dans l'hémicycle.

Les élèves ont été invités à venir le voir à l'AssembléeRendez-vous pris pour le printemps !!

